

COMITE 28 NATATION

NATATHLON AVENIRS ET JEUNES

Troisième étape

Compétition qualificative pour le trophée Lucien ZINS, le trophée interrégional Lucien ZINS et le trophée régional Pierre MONTARON

| DATE | SAMEDI 1 AVRIL 2017 | DIMANCHE 2 AVRIL 2017 |
|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| LIEU | CHARTRES | |
| OUVERTURES DES PORTES | 13H00 | 13h00 |
| DEBUT DES EPREUVES | 14H00 | 14h00 |

| PROGRAMME | 1ère réunion | 2ème réunion |
|-----------|---|--|
| | 400 4N J 50 PAP A+J 100 DOS A+J 200 BRASSE J 200 NL A 50 NL J+A 100 PAP J+A 200 DOS J 400 NL J+A A: Avenir J: JEUNE | 800 NL J FILLE 1500 NL J GARCON 200 4N J 50 BRASSE J+A 100 NL J+A 200 PAP J 50 DOS J+A 100 BRASSE J+A 200 NL J |

Epreuves réservées aux filles et aux garçons des catégories "AVENIR" et "JEUNE"

Pour participer au classement national du natathlon dans la catégorie AVENIR, le nageur doit avoir réalisé une performance sur cinq épreuves individuelles:

- pour les filles 9 ans et les garçons 10 ans et moins: 50 NL, 200 NL, 50 DOS, 50 BRASSE et 50 PAPIILLON,
- pour les filles 10 ans et les garçons 11 ans: 100 NL, 400 NL, 100 DOS, 100 BRASSE et 100 PAPIILLON.

Pour participer au classement national du natathlon dans la catégorie JEUNE, le nageur doit avoir réalisé une performance:

- sur six épreuves individuelles pour les filles 11 ans et garçons 12 ans;
- sur 8 épreuves individuelles dont une épreuve de demi-fond imposée pour les filles 12 ans et les garçons 13 ans;
- sur 10 épreuves individuelles dont deux épreuves de demi-fond imposées pour les filles 13 ans et les garçons 14 ans.

Les épreuves au programme sont : 50 - 100 - 200 NL, PAP, DOS et BRASSE et pour le demi-fond, 800 NL FILLE, 1500 NL GARCON et 400 4N.

Un nageur de la catégorie AVENIR doit s'engager à trois épreuves maximum du programme dont obligatoirement le 200 NL ou le 400 NL.

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque épreuve par sexe et par année d'âge.

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels par réunion.

LES ENGAGEMENTS SERONT FAITS PAR EXTRANAT AVANT LE JEUDI 30 MARS 2017 MINUIT.